

Sommaire de l'information financière

Exercice terminé le 31 décembre 2025

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham,

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham (la « Municipalité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2025 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondements de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

La Municipalité a procédé à l'identification de ses passifs au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations, mais n'a pas procédé à l'évaluation des passifs identifiés aux 1 janvier 2024 et 2025 ni aux 31 décembre 2024 et 2025, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. La Municipalité aurait dû estimer et comptabiliser le montant du passif au titre des obligations liées à la mise hors service en plus de fournir les informations sur ces obligations. Puisque l'estimation, la comptabilisation et la présentation d'informations sur les obligations n'ont pas été effectuées, nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux immobilisations, aux passifs au titre des obligations liées à la mise hors service au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, à l'excédent (déficit) de l'exercice et aux flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement, ainsi qu'à la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et aux informations fournies sur les obligations pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Municipalité inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 et elles portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autre point - Rapport du prédécesseur

Les états financiers de la Municipalité pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été audités par un autre cabinet d'auditeurs qui a exprimé sur ces états financiers une opinion non modifiée en date du 2 juin 2025.

Informations autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des faits saillants contenus dans le rapport de la mairesse, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Nous avons obtenu les faits saillants avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celles-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Municipalité.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Municipalité;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Municipalité à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

MNP S.E.N.C.R.L. / s.r.l.

Drummondville (Québec), le 1 juin 2026

(1) Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique no A130505

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025		2024
		Budget	Réalizations	Réalizations
Revenus				
Fonctionnement	1	9 216 105	10 492 159	9 219 294
Investissement	2		1 604 328	635 615
	3	9 216 105	12 096 487	9 854 909
Charges	4	8 453 980	10 452 036	9 579 099
Excédent (déficit) lié aux activités	5	762 125	1 644 451	275 810
Moins : revenus d'investissement	6 ()	1 604 328)(635 615)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	762 125	40 123	(359 805)
Éléments de conciliation à des fins fiscales				
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8		2 294 486	2 125 099
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9			85 868
Remboursement de la dette à long terme	10 (660 310)(625 270)(1 109 666)
Affectations				
Activités d'investissement	11 (808 545)(1 054 946)(651 945)
Excédent (déficit) accumulé	12	706 730	471 963	882 578
Autres éléments de conciliation	13		75 106	
	14	(762 125)	1 161 339	1 331 934
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15		1 201 462	972 129

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	4 182 914	4 350 627
Débiteurs	2	9 421 238	9 721 351
Prêts	3		
Placements de portefeuille	4		
Autres	5		
	6	13 604 152	14 071 978
Passifs			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7		
Emprunts temporaires	8		
Créditeurs et charges à payer	9	1 232 044	3 143 783
Revenus reportés	10	241 538	196 788
Dettes à long terme	11	21 569 150	20 080 179
Passif au titre des avantages sociaux futurs	12		
Autres	13		
	14	23 042 732	23 420 750
Actifs financiers nets (dette nette)	15	(9 438 580)	(9 348 772)
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	16	39 333 074	37 792 388
Autres	17	7 116 490	6 922 917
	18	46 449 564	44 715 305
Excédent (déficit) accumulé	19	37 010 984	35 366 533

Extrait du rapport financier, page S8

DÉTAIL DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	3 475 347	4 088 334
Excédent de fonctionnement affecté			
▪ Collecte sélective	2.1	115 100	97 221
▪ Service incendie	2.2	7 300	7 300
▪ Activités culturelles	2.3	2 362	2 362
▪ Aqueduc	2.4	180 747	205 249
▪ Règlement #456-12	2.5	113 121	126 703
▪ Règlement #378-09	2.6	27 209	15 958
▪ Égout	2.7	743 170	395 385
▪ Parc des cygnes	2.8		25 000
▪ Règlement #553-17	2.9	50 334	43 518
▪ Règlement #696-22	2.10	26 964	
▪ Budget année suivante	2.11	728 275	397 495
	3	1 994 582	1 316 191
Réserves financières			
Service de l'eau	4		
Autres			
▪ Fosses septiques	5.1	44 975	4 200
▪ Caserne incendie	5.2		400 000
Fonds réservés			
Fonds de roulement	6	100 000	100 000
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	7	85 688	85 688
Fonds local d'investissement	8		
Fonds local de solidarité	9		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	10	11 651	21 450
Autres			
▪	11.1		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	12 (148 473)(155 473)
Financement des investissements en cours	13	(22 445)	(2 240 338)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	14	31 469 659	31 746 481
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	15		
	16	37 010 984	35 366 533

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTLEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	14 845 877	15 234 161
Endettement net à long terme (compte tenu de l'agglomération, s'il y a lieu)	2	15 162 323	15 544 137

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	85 688	85 688
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	4 289 764	3 653 486
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	10 533 668	9 340 337
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	6 677 402	7 075 797
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9	162 978	163 792
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	21 749 500	20 319 100

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025		2024
		Budget	Réalizations	Réalizations
Fonctionnement				
Taxes	12	7 391 500	7 645 847	7 119 941
Compensations tenant lieu de taxes	13	128 180	131 520	128 181
Quotes-parts	14			
Transferts	15	797 995	868 011	840 806
Services rendus	16	321 675	409 875	394 591
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	415 200	1 176 493	482 663
Autres	18	161 555	260 413	253 112
	19	9 216 105	10 492 159	9 219 294
Investissement				
Taxes	20			
Quotes-parts	21			
Transferts	22		1 604 328	635 615
Autres	23			
	24		1 604 328	635 615
	25	9 216 105	12 096 487	9 854 909

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	Budget 2025		Réalizations 2025		Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	
Administration générale	1	1 440 025	1 356 476	41 034	1 397 510	1 263 125
Sécurité publique						
Police	2	941 310	949 800		949 800	856 026
Sécurité incendie	3	625 285	628 278	2 15 624	843 902	617 327
Autres	4	70 965	72 646		72 646	66 242
Transport						
Réseau routier	5	1 173 985	1 156 893	1 039 183	2 196 076	2 205 774
Transport collectif	6	38 210	40 117		40 117	23 060
Autres	7					
Hygiène du milieu						
Eau et égout	8	1 054 545	1 013 252	793 633	1 806 885	1 522 424
Matières résiduelles	9	395 630	365 203		365 203	399 545
Autres	10	11 560	38 964		38 964	105 438
Santé et bien-être	11					5 386
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	12	296 225	275 360	876	276 236	213 761
Promotion et développement économique	13					
Autres	14	27 870	15 843		15 843	9 239
Loisirs et culture	15	1 448 770	1 391 411	204 136	1 595 547	1 499 145
Réseau d'électricité	16					
Frais de financement	17	929 600	853 307		853 307	792 607
Effet net des opérations de restructuration	18					
	19	8 453 980	8 157 550	2 294 486	10 452 036	9 579 099
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20		2 294 486 (2 294 486)		
	21	8 453 980	10 452 036		10 452 036	9 579 099

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
		Réalisations	Réalisations
Revenus d'investissement	1	1 604 328	635 615
Éléments de conciliation à des fins fiscales			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (4 143 274)(3 348 864)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 ())
Financement à long terme des activités d'investissement	4	2 651 600	2 493 197
Affectations			
Activités de fonctionnement	5	1 054 946	651 945
Excédent accumulé	6	1 050 293	16 157
	7	613 565	(187 565)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	2 217 893	448 050

Extrait du rapport financier, page S14

